



Réunion Groupe Energie n°7

Réunion du jeudi 18 mai 2017

Présents : Jean-Marc CHAUVAUX, Etienne CONJARD, Serge FOIN, Anne-Marie FOIN, Dominique PERRIN, Olivier CHAMBON

Excusés : Pascal MANTAUT, Jean-Claude FAVERJON, François GUETTARD

Diffusion : présents, excusés, Philippe FLAVIGNY, Patrice GIRAUD, Claudine GROS, Dominique JACOB, Nathalie PERRIN, Raphaëlle RAYMOND, Norbert CATALANO, Alain CALMETTE, Mireille CALMETTE

Vie de l'association

- L'association est créée ; enregistrée en Préfecture. Plus de 70 membres adhérents cotisants.
- Festival de Crussol : recherche de bénévoles (vous avez dû recevoir un mail expliquant la demande) pour animer le stand de Yapluka : merci de vous inscrire en répondant au mail. L'association a fait la demande pour un second stand sur l'Energie : en attente de réponse (manque de place sur le site de Crussol).
- Il est proposé de mettre à disposition la communication et les informations du CA sur un site web (à créer).
- Conférences : il est proposé de lancer un cycle de conférences publiques sur une année, sur les différents thèmes travaillés par Yapluka ; chaque groupe de travail serait responsable d'une ou plusieurs conférences.

Sous-groupe Production

Explication sur les Centrales Villageoises et lecture de la Charte : http://www.centralesvillageoises.fr/c/document_library/get_file?uuid=ecdf6b59-52ae-49ac-ae7c-a53f1fc787b3&groupId=10136.

Avis favorable à la Charte Centrale Villageoise. Le choix définitif se fera après la rencontre avec les élus.

Lecture des documents de Centrales Villageoises Photovoltaïques.

La Mairie pourrait participer de multiples façons :

1. soutien politique au projet (mise en valeur du projet lors de différentes manifestations, affichage public du soutien apporté)
2. soutien logistique au projet (mise à disposition de salles pour les réunions..)
3. participation à la mise en place de la démarche (participation aux réunions et aux groupes de travail, avis donné sur les différentes orientations)
4. prise de parts de capital dans la société Centrales Villageoises
5. mise à disposition de toitures publiques pour la réalisation d'installations photovoltaïques
6. garantie d'emprunt en faveur de la société Centrales Villageoises
7. Avance de trésorerie pour les premières dépenses.

Lancement de la démarche avec quels moyens? Le lancement d'une démarche de Centrales Villageoises nécessite un accompagnement sur la phase d'animation. Celui-ci peut être fait par les collectivités, un Espace Info Energie (PoleEnergie Ardèche ?), un prestataire externe, Médiateur, Collectivité, PNR, etc. : ça reste à définir pour notre projet.

L'organisation des premières réunions publiques. L'animation démarre par une première phase de mobilisation locale au travers de réunions publiques. Si beaucoup de réunions ont été menées dans les territoires pilotes, on retient que la démarche de lancement de l'animation peut se réduire autour des étapes suivantes :

- une **première réunion publique**, répétée plusieurs fois sur les communes du territoire (en fonction de sa taille) afin de présenter les enjeux généraux sur le climat, les enjeux locaux sur le développement des énergies renouvelables et de décrire la démarche de centrales villageoises sur la base des exemples existants.
 - une **deuxième réunion publique**, répétée également dans plusieurs communes du territoire afin de présenter plus précisément les centrales villageoises : le montage juridique et financier, les enjeux paysagers, la méthodologie de projet, etc. Cette 2e vague de réunions doit donner naissance à la création de 2 groupes de travail : l'un sur la constitution d'une société locale, et l'autre sur la définition d'un premier projet photovoltaïque.
 - une **réunion spécifique avec les élus** du territoire afin de leur présenter le concept en détail et de débattre avec eux de leur intérêt de participer ou non à une société locale (choix entre SCIC et SAS).
- ➔ Une rencontre des élus est à prévoir avant le 13/6 pour leur présenter nos projets et nos demandes.

Lecture détaillée des documents de Norbert et François : analyse de plusieurs toitures Saint-pérollaises et analyse économique des projets. Merci à eux pour ce travail.

Les prochaines réunions au CEP :

- Jeudi 8/6 au CEP à 20h30 (en remplacement du mercredi 7 juin)
- **Mardi** 4/7 au CEP à 20h30

Les réunions se passeront en deux temps : un temps en commun pour faire le point, puis en temps en deux sous-groupes : production et économies.